

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Courriel : admin@notredamedesneiges.qc.ca

Site WEB : www.notredamedesneiges.qc.ca

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Veillez prendre note qu'il y aura une assemblée publique de consultation le 14 septembre 2015 à 19h30 au 17, rue de l'église à Rivière-Trois-Pistoles, pour le projet de Règlement n° 385 modifiant l'article 5.8 Règlement n° 190 de zonage relatif aux dispositions concernant certains bâtiments situés à proximité de l'autoroute 20. Cette assemblée se tiendra à l'intérieur de la séance ordinaire du conseil municipal. Bienvenue à tous.

ARRÊT TEMPORAIRE D'ÉMISSION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Un avis de motion a été donné par le Conseil municipal le 22 juin 2015 concernant le Règlement n° 191 relatif aux permis et certificat ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction, dans le but d'ajouter des renseignements que les propriétaires d'immeuble devront fournir lors d'une demande d'émission d'un certificat d'autorisation de démolition. De plus, s'ajoutera un nouveau règlement afin de mieux encadrer la démolition de certains bâtiments. De ce fait, aucun certificat d'autorisation de démolition ne peut être émis tant et aussi longtemps que les modifications et le nouveau règlement ne seront pas entrés en vigueur. Deux projets de règlements ont été soumis en août 2015 à la MRC Les Basques afin d'obtenir des certificats de conformité. À la suite de la réception desdits certificats, les projets de règlement entreront en vigueur selon la loi. Il est légalement possible à la MRC Les Basques de prendre jusqu'à 120 jours pour émettre un certificat de conformité à cet égard.

LA COLLECTE DES BACS BRUNS VA BON TRAIN

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à la collecte des bacs bruns, Une collecte qui carbure! En effet, les responsables de l'usine de bio méthanisation ont remarqué un accroissement de la quantité des matières organiques reçues et une amélioration de la qualité de celles-ci.

Participer au tri des matières organiques, c'est un geste simple pour un impact économique, écologique et collectif!

C'est économique car la bio méthanisation coûte moins cher que l'enfouissement.

C'est écologique car vous réduisez près de la moitié de vos déchets, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre en transformant le méthane en énergie verte!

C'est aussi un projet collectif, car plus de 100 000 personnes de 74 municipalités participent!



Municipalité de
Notre-Dame-des-Neiges

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

4, rue St-Jean-Baptiste, Rivière-Trois-Pistoles (Qc) G0L 2E0

Tél. : (418) 851-3009

Année 13, Numéro 6

SEPTEMBRE 2015

PROCHAINES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL

Les lundis 14 septembre, 13 octobre et le 9 novembre à 19h30 à la salle municipale située au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles. Notez que le projet d'ordre du jour est disponible à la page d'accueil de notre site Web. Bienvenue à tous !

DERNIER VERSEMENT DES TAXES / 12 OCTOBRE 2015

Le dernier versement de l'année 2015 est dû pour le 12 octobre prochain. Il vous est possible de faire vos paiements de taxes municipales via Internet par Accès-D, par chèque ou en passant nous rencontrer au bureau municipal.

SURVEILLENZ NOTRE DÉMÉNAGEMENT

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés **du 21 septembre au 25 septembre** inclusivement pour cause de déménagement. Dorénavant, nos nouveaux bureaux administratifs seront situés au

4, rue St-Jean-Baptiste, secteur Rivière-Trois-Pistoles, dans l'ancien local de la Caisse populaire Desjardins.

Merci de votre compréhension



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le ramonage des cheminées effectué par l'entreprise « Service de ramonage M. Ouellet enr » est en cours et devrait être complété d'ici la mi-septembre.

Si, d'ici là, votre cheminée n'a pas été inspectée et / ou ramonée, vous devez communiquer avec celui-ci au ☎ 418-851-4556 pour rendez-vous le plus rapidement possible.



RÈGLEMENT N° 382 – BERCE DU CAUCASE

La municipalité de Notre-Dame-des-Neiges a adopté le règlement n° 382 afin de limiter la propagation de la berce du Caucase sur le territoire. En effet, cette plante est nuisible pour la santé, pour l'environnement, car elle est une espèce exotique envahissante toxique et son contrôle est souhaitable pour des raisons de santé publique et pour des raisons écologiques. Il est très important de limiter la propagation de cette plante, de ne jamais la semer, la planter, la multiplier ou la transporter et que dans la mesure du possible, il faut éliminer la plante et détruire sa repousse. Pour en savoir plus sur le règlement, nous vous invitons à consulter le site Web de la municipalité sous l'onglet Publications.

CUISINE COLLECTIVE – CROC- ENSEMBLE

Des petits groupes de personnes qui mettent en commun leur temps, argent et compétences pour confectionner des plats économiques, sains et appétissants qu'elles rapportent chez elles. La Cuisine collective s'adresse à toutes les personnes qui ont le souci d'une saine alimentation et d'une meilleure qualité de vie pour elles et leur famille, tout en ayant la possibilité de s'impliquer individuellement et collectivement dans leur communauté. Le tout se fait dans le plaisir, dans une démarche de solidarité, de démocratie, d'équité et justice sociale, d'autonomie et de prise en charge individuelle et collective, de respect de la personne et de dignité.

Pour plus d'informations sur les services offerts par l'organisme, veuillez communiquer au 418 851-6137.

RÉCUPDON



Don de biens réutilisables
Service GRATUIT!

www.recuperationdesbasques.com

DESCRIPTION DU SERVICE :

- C'est un service de petites annonces offert gratuitement sur Internet.
- Il permet d'offrir une 2^e vie à un bien.
 - Il donne la chance d'obtenir gratuitement un bien.
- Il offre la possibilité aux intervenants de lancer un avis de recherche pour les besoins de leur clientèle.

CE QU'ON PEUT DONNER :

Meubles, électroménagers, jouets pour enfants, articles de maison, loisirs et sports, équipements de bureau, etc.




FACILE À UTILISER :

Pour accéder au service, il suffit d'aller sur www.recuperationdesbasques.com et de cliquer sur le logo de récupDon.



PRINCIPALES CONDITIONS D'UTILISATION :

- Tous les articles doivent être donnés.
- Prévoir un délai de 3 jours après l'inscription pour la mise en ligne de votre annonce.
- En tout temps, vous pouvez modifier, renouveler ou supprimer votre annonce sinon elle sera automatiquement supprimée après 30 jours.
- Il est possible d'ajouter une photo de l'article à donner.
- Le donateur et l'acquéreur complètent ensemble la transaction.
- Ce service n'offre aucune garantie sur la provenance et la qualité des biens.

 2, Route à Coeur
Trois-Pistoles (Québec)
418 851-1366



PROTECTION TEMPORAIRE HIVERNALE BOÎTE À LETTRE

Pour éviter les contrecoups de la neige, nous vous suggérons de construire une barrière de protection. Elle peut facilement être construite en utilisant des poteaux 4 x 4 dans le sol. Puis, installer des 4 x 4 à l'horizontale toute la longueur de la boîte et de son poteau. Cette suggestion de déflecteur à neige robuste devrait garder votre boîte aux lettres bien protégée!



SPECTACLE MUSICAL DU CAPAB – 2^E ÉDITION

En 2014, le conseil d'administration du Centre d'aide aux proches aidants des Basques (CAPAB) décidait d'organiser un spectacle-bénéfice dans le cadre de sa campagne de financement. Suite à l'événement les commentaires positifs se sont multipliés, certains parlant même d'une soirée magique. L'équipe du CAPAB est donc très fière de revenir en force avec la deuxième édition de son spectacle musical.

Cette année, 11 artistes du Bas-Saint-Laurent ont accepté l'invitation soit : Marilie Bilodeau, Nicholas Moroz, Marc Bélanger, Ghislain Lavoie, Christine Côté, Simon Fournier, Mélanie Paquet, Élodie Caron, Luc Caron, Odélie-Rose Denis et Jocelyne Albert. C'est donc un rendez-vous le vendredi 25 septembre prochain dès 20h à l'auditorium de l'école secondaire de Trois-Pistoles. Ce spectacle unique et engagé vous est offert au coût de 10\$ en prévente et 15\$ à la porte. Pour connaître l'emplacement des points de vente ou pour réserver votre billet, veuillez téléphoner au 418-851-4040. Les profits générés par ce spectacle permettront au CAPAB de poursuivre sa mission qui est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes proches aidantes de la MRC des Basques. Du même coup, la population pourra en apprendre davantage sur le CAPAB et l'ensemble des services disponibles dans la MRC des Basques pour quiconque accompagne un proche malade ou en perte d'autonomie.